

la nouvelle lettre

Directeur de la publication : J. GARELLO
Commission Paritaire : 0113 K 87909
ISSN : 1951-4727

N°1080 du 28 mai 2011

Hebdomadaire 1,50 €



DU PAIN ET DES JEUX

« Panem et circenses » : du pain et des jeux. La recette jadis inventée par les empereurs romains pour contenter le peuple est toujours payante. Les gens n'aiment pas manquer du strict nécessaire, et ils aiment les distractions qui les délivrent de leurs soucis quotidiens. Quand il y a un peu moins de pain, il faut trouver de nouveaux jeux.

Je ne sais pas si le gouvernement actuel est réellement compétent pour assurer le pain quotidien des Français, mais je vois qu'il s'emploie à merveille pour nous offrir chaque jour de quoi nous distraire franchement.

L'affaire des radars pédagogiques aura été l'un de ces épisodes désopilants nés de l'insanité des mesures gouvernementales, au point que tout le monde a commencé à en pleurer pour finalement en rire.

Risible la manière dont nos ministres se sont pris les pieds dans le tapis. Première annonce, suppression des panneaux d'annonce des radars fixes, interdiction des appareils de détection réduction des vitesses de circulation en agglomération, et suppression des mesures d'allègement envisagées en ce qui concerne le retrait de points. « Je ne céderai pas sur la sécurité routière », prévient le Président.

AU SOMMAIRE DU N°1080 :

EDITORIAL : Du pain et des jeux pp. 1-2
CONJONCTURE : A quoi sert le F.M.I ? pp. 3-4
QUOI DE NEUF ? : Quelle sécurité ? p.5
ACTUALITÉ : La Cour des comptes casse la CCAS p. 6 - Pétition pour la sauvegarde des écrits de Robespierre p. 6 - Loi Bioéthique : un recul de la civilisation p. 7 - Les vertueux Africains invités au Club des meilleurs p. 7 - Milton Friedman (1912-2006) p. 8.

sefel

SOCIETE D'EDITION ET DE FORMATION ECONOMIE ET LIBERTE

Chez ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4 - Tél. : 01 43 80 55 18

www.libres.org

BULLETIN D'ABONNEMENT

- s'abonne à la formule postale pour 20 numéros (35 €) ou 40 numéros (60 €)
 s'abonne à la formule électronique (format PDF) pour 40 numéros (40€)
 envoie une liste de personnes pour un service gratuit de 4 numéros dans le cadre de la formule postale ou électronique.
Merci de libeller vos chèques à l'ordre de la SEFEL et de nous les faire parvenir à l'adresse suivante :

SEFEL chez ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4

M Mme Mlle NOM..... Prénom.....

Adresse

Code postal Ville..... Courriel

Première réaction : les automobilistes se mobilisent, et la cote de la majorité en prend un coup, au point que les parlementaires se déchaînent contre le gouvernement.

Deuxième annonce : on revoit le système des retraits de points, et on remet à Octobre l'enlèvement des panneaux. Les automobilistes et les parlementaires auraient-ils gagné ?

Pas du tout : raide dans ses bottes, mais souple dans sa démarche, Claude Guéant explique que les nouveaux radars qui apparaîtront au bord de nos routes seront des radars « pédagogiques », et rien de plus.

Voici comment le radar est finalement devenu un jouet pédagogique : le gouvernement ne veut pas faire de répression, mais simplement donner aux Français l'éducation qui leur manque.

Cette « éducation » est assez risible aussi. Supprimer les panneaux de radars fixes et équiper toutes les routes françaises de quelque 4.000 radars pédagogiques représente incontestablement une avancée décisive de l'intelligence bureaucratique. A-t-on compris la philosophie de ces nouvelles machines ? Elles vous alertent sur vos dépassements de vitesse, mais ne vous pénalisent pas. Donc, vous savez que vous êtes en infraction. Allez-vous pour autant changer votre conduite ? Certainement pas si vous êtes des conducteurs avisés et prudents, qui n'ont donc pas besoin de ces panneaux. Et certainement pas si vous êtes des conducteurs inconscients, qui n'ont plus aucune raison de ralentir puisqu'ils ne risquent ni amende ni retrait de points.

Ce nouveau jouet est conçu pour distraire le peuple comme il se doit. Pendant que l'on agite le hochet des radars, on s'inquiète moins des questions importantes : le chômage et l'inflation allant croissant (en dépit de l'optimisme des annonces officielles), les dépenses publiques et les impôts de plus en plus élevés, les déficits sociaux, et notamment ceux de la santé et de la retraite. Le pouvoir d'achat est menacé. Le pain commençant à manquer. Il fallait donc bien attirer la population vers de nouveaux jeux.

Les jeux pédagogiques permettent encore de masquer les jeux interdits : les jeux des scandales, des mensonges, des corruptions, des trafics, des conflits d'intérêt, des faux témoignages. Les médias s'en sont régalez, et en redemandent encore.

Tout est fait pour infantiliser ce pays. L'important c'est de trouver chaque jour le gadget communicatif qui sera confié aux hauts parleurs. Les radars ont supplanté DSK, mais pas le FMI. Ils s'inscrivent dans les feuilletons qui tiennent le lecteur en haleine.

Pour quelques jours Roland Garros et les rencontres de l'équipe de France de football pourront aussi occuper les esprits. La sécheresse peut aussi réchauffer le cœur des Français, comme naguère le CO2 réchauffait la planète.

Le gouvernement sera heureux d'avoir dérivé la peur des Français vers des radars ; ils en oublient d'autres peurs, bien plus justifiées. En particulier, le jeu de la sécurité sur les routes fait oublier la forte revendication pour la sécurité dans les rues, dans les écoles. Le contrôle des vitesses par une machine permet de ne pas s'engager dans le contrôle des consommations de drogues et d'alcool. Mais peut-être va-t-on doubler les radars pédagogiques d'éthylomètres eux aussi pédagogiques. Pendant qu'on lutte contre la vitesse à 50 à l'heure ou à 10 kmh près, on ne lutte pas contre les addictions ni contre leurs causes.

La majorité actuelle court à sa perte en multipliant les contes pour enfants, alors que ses électeurs attendent d'elle qu'elle ait le courage d'aborder et de résoudre les vrais problèmes et de mener les grandes réformes. Je crains en ce moment que la bioéthique devienne à son tour un jouet de circonstance, alors que c'est de la vie et de la dignité de la personne humaine qu'il s'agit. Il est dommage que les hémicycles de l'Assemblée et du Sénat ne soient pas équipés de radars pédagogiques. Il apparaîtrait que les limites sont souvent franchies.

Jacques Garelo

A QUOI SERT LE F.M.I. ?

On n'a jamais autant parlé du FMI. Laissons de côté les aspects politiques, humains ou sordides de l'« affaire » : ils n'ont pas leur place dans un article de conjoncture économique. Laissons aussi de côté la candidature de Madame Lagarde, qui a sans doute la sympathie des Européens, mais l'Europe a-t-elle la sympathie du reste du monde ?

Il est néanmoins important de réfléchir au FMI, à sa mission et à son pouvoir. Après tout, n'a-t-on pas dit que le directeur du FMI était « l'un des hommes les plus influents de la planète » ? Et ce directeur a-t-il en charge de privilégier les intérêts d'un pays, ou d'un groupe de pays ? Ces questions en appellent d'autres : à quoi sert le FMI ? Et plus simplement encore : a-t-on besoin du FMI ?

Dormez tranquille : le FMI s'occupe de tout

Pour mesurer la place du FMI dans les organismes mondiaux et ses ambitions planétaires, il suffit d'aller sur son site officiel, par exemple sur la fiche technique intitulée « Le FMI en un clin d'œil ». C'est édifiant : « Le Fonds monétaire international (FMI) a pour mission d'encourager la coopération monétaire internationale, de veiller à la stabilité financière, de faciliter le commerce international, d'œuvrer en faveur d'un emploi élevé et d'une croissance économique durable, et de faire reculer la pauvreté dans le monde. Créé en 1945, le FMI est gouverné par ses 187 Etats membres, auxquels il rend compte de son action, ce qui en fait une institution quasi-universelle »...Excusez du peu !

Passons sur le fait que le FMI s'attribue le rôle de l'OMC (sur le commerce) ou de la Banque Mondiale (sur le développement). Cette querelle d'institutions n'a guère d'importance, car ces organismes sont tout aussi inutiles, voire aussi néfastes, que le FMI.

Rappelons donc que le FMI a été créé à la suite des accords de Bretton-Woods, en 1944 (44 pays à l'époque), dont la décision principale avait été de créer un système de taux de changes fondé sur une parité fixe de chaque devise par rapport au dollar, lui-même lié à l'or. Système typiquement anti-marché, puisqu'un taux de change fixe équivaut à un prix bloqué (celui des devises les unes par rapport aux autres), prix fixé par chaque gouvernement, et garanti par les interventions des Banques centrales. Celles-ci ont donc pour mission de paralyser le libre jeu du marché des changes, et de donner une valeur artificielle de la monnaie (un « faux prix », disait Jacques Rueff).

Le système a été peu à peu emporté par la réalité économique : exactement comme des prix intérieurs fixés par la gouvernement (« administrés »), un taux de change fixe ne peut durable

ment résister aux réalités des marchés et en particulier des besoins liés au commerce international, en revanche il ne cesse de provoquer des effets pervers : un faux prix entraîne toujours de fausses décisions et réduit l'allocation optimale des ressources. L'acte de décès a été prononcé le 15 août 1971 par Richard Nixon, et l'on est passé, même si c'est de manière imparfaite, troublée par des interventions étatiques, au système de changes flottants. Ici, le taux de change est, en gros, déterminé librement par le « plébiscite quotidien du marché ».

Le rêve du pilotage de l'économie mondiale

La survivance du FMI après 1971 a quelque chose de paradoxal : quel est son sens dans un système de changes libres ? En fait, si les gouvernements ont bien dû céder sur la liberté des changes, les Etats et le FMI ont poursuivi leur chimère : celle d'un gouvernement économique mondial.

Il y avait déjà eu vers la fin des années 60 l'amorce d'une monnaie mondiale, artificielle, avec la création des DTS (Droits de Tirage Spéciaux) : le FMI s'autorisait à accorder des crédits qu'il finançait en fabriquant de toutes pièces une monnaie que devaient accepter tous les membres adhérents. Cette idée avait déjà été proposée dans le « plan Keynes » en 1945, car on sait que dans la logique keynésienne tout est bon pour stimuler l'activité économique, à commencer par fabriquer de la fausse monnaie qui permettra de consommer et investir davantage.

L'échec des DTS n'a pas découragé le FMI, qui a continué à rêver du pilotage de l'économie mondiale. C'est dit d'ailleurs clairement sur son site à propos de « La surveillance des économies » : « afin de maintenir la stabilité et de prévenir les crises du système monétaire international, le FMI examine les politiques économiques des pays, ainsi que l'évolution économique et financière à l'échelle nationale, régionale et mondiale,

dans le cadre formel de sa mission de surveillance ». Le G20, sous la pression notamment de la France, veut aller plus loin et faire du FMI le cœur de tout le système économique et financier mondial, en clair le lieu de la régulation internationale.

Notre Président de la République a lui-même proposé avec insistance la nomination d'un socialiste comme DSK pour présider le FMI (c'est d'ailleurs un autre socialiste français, Pascal Lamy, qui préside l'OMC). Quoi de plus logique que de mettre un socialiste à la tête d'un organisme dirigiste et régulateur, qui entend compenser le recul des Etats dans l'économie de chaque pays par un interventionnisme mondial. Le socialisme ayant échoué au niveau national, il pouvait renaître de ses cendres au niveau mondial. Voilà pourquoi le FMI s'est attribué tant de missions et veut finalement tout contrôler, de la monnaie à la finance en passant par le commerce, l'emploi, la croissance, le développement (durable) et la lutte contre la pauvreté...

C'est de liberté dont l'économie mondiale a besoin

Faut-il rappeler quelques vérités premières ? Laissons de côté le fait que tous ces organismes internationaux sont par nature des monstres bureaucratiques ruineux et inefficaces, dilapidant l'argent des contribuables en salaires, voyages, délégations et rapports sans intérêt. Mais pour l'essentiel rappelons que « la crise » a des causes évidentes : le laxisme de la Federal Reserve, les déficits d'Etats qui vivent au dessus de leurs moyens, de gouvernements qui veulent relancer. Que répond le FMI ? Il faut plus d'interventionnisme mondial !

Le FMI veut stabiliser les taux de change. Mais d'une part il est normal que les taux de change varient, comme tout prix, puisque la réalité économique change sans cesse, et d'autre part les mouvements erratiques sont artificiellement créés par les politiques interventionnistes qui changent en permanence de cap, créent de l'incertitude et perturbent les marchés.

Parallèlement, le FMI prétend aider au développement et lutter contre la pauvreté. Comment ? En injectant de l'argent ? Il faut être aveugle pour ne pas voir, grâce aux indices de liberté économique, que le développement ne vient pas de l'Etat ou du FMI, mais des libertés économiques dans le cadre d'un état de droit. Ce n'est pas le FMI qui provoque l'émergence, mais le choix en faveur de la liberté.

Le commerce, l'emploi, la croissance : tout cela vient d'entrepreneurs responsables, libres de créer, d'épargnants libres d'affecter leur épargne, de consommateurs libres de leurs choix. L'interventionnisme venant du FMI ou d'ailleurs a toujours perturbé ou freiné la croissance, le commerce ou l'emploi, que seules les libertés peuvent favoriser. Bien sûr il y a dans l'économie mondiale des mouvements erratiques qu'on peut regretter, et des crises qui pénalisent tout le monde. Mais ces événements viennent de l'interventionnisme généralisé. Y rajouter celui du FMI ne fera qu'aggraver ces phénomènes. On se souvient par exemple de l'idée « géniale » de l'économiste en chef du FMI qui suggérait de réduire les dettes publiques en doublant le taux d'inflation (pour rembourser en monnaie de singe), en clair en volant l'épargnant.

Le FMI au secours des cigales

Le FMI se donne certes le beau rôle en venant « sauver » des Etats en quasi-faillite comme la Grèce ou la Roumanie. Mais pourquoi ces Etats sont-ils en faillite ? Pourquoi a-t-on besoin d'un organisme interétatique pour accorder des prêts ? N'y a-t-il pas un marché financier capable d'estimer les risques ? La vérité est qu'au lieu d'honorer les dettes avec l'argent des Etats inconscients, avec des taux d'intérêt élevés qui traduisent le discrédit dans lequel ils sont tombés, on fait payer la note par le FMI (ou le Fonds Européen de Stabilité Financière), c'est-à-dire par l'ensemble des contribuables du reste du monde. Comme le disait Angela Merkel (nous avons retranscrit ses propos la semaine dernière), la fourmi allemande n'est pas tendre pour les cigales du midi de l'Europe, et de temps en temps la « prêteuse » est tentée de dire aux cigales : « allez donc danser ailleurs ». Le FMI a pris depuis quelque temps le parti des cigales. Rien n'est réglé, on court à de nouveaux déséquilibres.

Alors, à quoi sert le FMI ? A prendre le relais de l'interventionnisme étatique et à réguler l'économie mondiale ? Si c'est le cas, la question de fond n'est pas aujourd'hui de savoir qui remplacera DSK mais plutôt : a-t-on besoin du FMI (ou autres organismes internationaux) ? Dans une économie de liberté, la réponse est non. L'urgence est de libérer l'économie mondiale du carcan des bureaucraties internationales.

Jean-Yves Naudet

QUOI DE NEUF ?

En 2002, Jacques Garelo écrivait presque mot pour mot le même éditorial : rien de neuf !

N° 902 - 26 octobre 2002

Hebdomadaire 1€

EDITORIAL

QUELLE SECURITE ?

Il y a un chapitre sur lequel Jean Pierre RAFFARIN et la plupart de ses ministres font totalement fausse route (c'est le cas de le dire) : celui de la sécurité.

Dans ce gouvernement, il y a une exception : c'est Nicolas SARKOZY, ministre de l'Intérieur, A la question classique posée par un journaliste "Rencontrerez-vous les jeunes de ces cités et aurez-vous un dialogue avec eux ?", SARKOZY a donné une réponse politiquement peu correcte : "Je n'ai pas à aller dialoguer avec des gens qui violent la loi et ne respectent pas la propriété d'autrui. Je vais à Strasbourg non pour rencontrer les coupables, mais les victimes. [...] l'Etat fera tout pour sauvegarder les biens et les personnes, comme c'est son devoir. Quand la loi est respectée, on peut dialoguer, pas avant."

Mais SARKOZY sera-t-il soutenu par les siens ? Cette semaine, Gilles de ROBIEN, naguère célèbre pour avoir imaginé la loi AUBRY, y est allé de son couplet sécuritaire : on va installer des mouchards à bord des véhicules, on contrôlera les heures d'entrée et sortie des autoroutes, et autres friandises pour les automobilistes pressés. Tout cela sans aucun recours ni contrôle judiciaire. Vive l'état de droit !

Dans un autre registre, Jean François MATTEI, qui a le courage de dénoncer l'irresponsabilité engendrée par la gratuité des soins, a aussi la faiblesse de compromettre avec l'idée du "risque maladie zéro" et de renforcer le discours sécuritaire en matière de soins. Il faut protéger les gens contre eux-mêmes.

[...]Enfin, Jean Pierre RAFFARIN pense que le libéralisme est de gauche plutôt que de droite, et qu'il est "libéral" de donner raison à ses opposants : ne fâcher ni Monsieur Blondel ni Monsieur Bové.

Vous comprenez pourquoi cette affaire de sécurité m'irrite. Parce qu'elle est un double test : d'une part de la fidélité du gouvernement aux quelques (très rares) engagements pris devant les électeurs, d'autre part de la volonté de rupture du gouvernement avec les moeurs et la législation de la gauche socialiste, marxiste ou social-démocrate peu importe.

Pour l'instant le test n'est pas concluant.

Si le gouvernement recherche la sécurité d'emploi pour ses ministres, il devrait bien s'occuper de la sécurité des Français. La vraie.

Un rappel historique

Alors ministre de l'Intérieur du gouvernement Raffarin, Nicolas Sarkozy a fait le voyage de Strasbourg, où 45 voitures ont été brûlées par des « sauvageons », dont aucun n'a été arrêté. Le même jour 450 policiers avaient été mobilisés dans les rues de Paris pour relever quelques centaines d'excès de vitesse.

Un commentaire

L'insécurité routière ne s'élimine pas avec des contrôles de vitesse, mais avec la lutte contre la drogue et l'alcool, ou l'endormissement. La sécurité qu'attendent les Français est avant tout celle de la protection de leurs biens et de leurs personnes.

On peut lire le texte intégral de l'éditorial de Jacques Garelo sur le site www.libres.org en cliquant Nouvelle Lettre/Archives. Tous les articles postérieurs au 1er janvier 2.000 s'y trouvent.

LA COUR DES COMPTES CASSE LA CCAS

Les comités d'entreprises CGT des électriciens gaziers volent les clients

CCAS : Caisse Centrale des Activités Sociales. Elle gère « dans un but social » les fonds recueillis par les comités d'entreprise d'EDF et de GDF-Suez. 4.800 salariés (une grosse affaire), 652.000 adhérents dont chacun aura reçu en moyenne 1.850 euros d'avantages divers au cours de l'année 2010.

La Cour des Comptes, une nouvelle fois, a épinglé la CCAS, et Le Figaro-Economie (lundi 23 mai) a consacré une page entière à l'affaire. La Cour n'est pas tendre pour la CCAS, car elle fait le rapprochement avec l'ouverture à la concurrence du marché de l'énergie. Comment EDF et GDF pourraient-elles satisfaire aux exigences de la compétitivité avec une telle ponction des syndicats sur le chiffre d'affaires ? On sait par exemple que sur la facture de l'électricité le client français paie 1% pour le comité d'entreprise. Sous la pression de la concurrence, on a beau vouloir faire des efforts pour supprimer cet abus, rien n'y fait. Car la CCAS fait bien des heureux : elle organise des voyages, des centres de vacances, et cela l'a d'ailleurs amenée, en toute illégalité, à acquérir le capital de la Compagnie Internationale André Trigano (CIAT) : 82 millions d'euros pour une entreprise qui a 15 millions de déficit. Au total c'est plus de 60 millions d'euros de pertes sur un budget de 710 millions que la

CCAS a accumulés en 2010. « Un financement à la fois opaque, mal appliqué et inadapté à l'organisation du marché de l'énergie depuis l'ouverture de ce dernier à la concurrence », conclut la Cour.

Qui paye ? Les clients, avons-nous dit, puisque 710 millions viennent de votre facture de courant. Mais aussi les contribuables, puisque c'est l'Etat qui va combler le déficit – jusqu'à ce que Bruxelles s'en émeuve. Les contribuables, c'est encore vous.

Il semblerait d'ailleurs que le mépris du client et de la concurrence aille encore plus loin dans les milieux branchés : on cite des incidents de plus en plus nombreux où EDF refuse de rembourser aux abonnés les facturations erronées. Certains reçoivent des notes d'électricité de plusieurs milliers d'euros !

Mais ne dérivons-nous pas vers l'ultra-libéralisme ? C'est ce que soutient le président (CGT) de la CCAS : la cour a une « conception ultra-libérale...c'est une inféodation à la loi du marché » alors que les pratiques actuelles sont vertueusement parmi « les acquis des luttes des électriciens et des gaziers ». Le Président Jean Pierre Crémona a démissionné il y a dix jours...

PETITION POUR LA SAUVEGARDE DES ECRITS DE ROBESPIERRE

Appel à la générosité pour garder en France ces pièces d'humanisme

Nous, ci-devant citoyens et citoyennes de la République Française, une et indivisible, invitons le peuple de notre pays à garder sur le territoire de la mère patrie les écrits du sieur Maximilien de Robespierre, Président du Comité de Salut Public en l'an II de la République et injustement condamné et guillotiné le 8 thermidor de cette année.

En effet les écrits de notre camarade en terreur risquent d'être vendus à l'étranger, et sont l'objet d'une scandaleuse vente aux enchères sur la base de 900.000 euros.

Nous, pétitionnaires, demandons que l'Etat préempte ces écrits pour les soustraire à la voracité spéculative de marchands apatrides. Le camarade Jack Ralite n'a-t-il pas affirmé, au nom du Parti Communiste Français, qu'il

s'agirait d'« un geste de politesse républicaine » à l'égard d'un homme qui a porté à son sommet le concept d'une nation française telle que nous la voulons : jacobine, arbitraire et sanglante? Qu'un sang impur abreuve nos sillons : il ne se dit rien de plus noble, de plus humain que cet appel à la guerre, civile et militaire.

Si le gouvernement argue de son impécuniosité pour ne pas préempter dans cette vente, que les pétitionnaires s'unissent, rassemblent leurs assignats et payent l'infâme rançon.

Vous pouvez adresser vos dons à la Nouvelle Lettre SEFEL. Vous aurez droit à un certificat d'exemption fiscale.

LOI BIOETHIQUE : UN RECUL DE LA CIVILISATION

C'est l'alerte donnée par Monsieur André Vingt-Trois aux parlementaires

En débat de puis plus de trois ans, la loi sur la bioéthique est en discussion aujourd'hui devant le Parlement : une deuxième lecture à l'Assemblée Nationale avant sans doute la Commission Mixte Paritaire qui tranchera avant la fin du mois de juin.

Comme il fallait s'y attendre, la bataille est ardente entre les « scientifiques » qui se réclament du progrès et de la liberté des chercheurs et les « moralistes » qui défendent le droit à la vie et la spécificité de l'être humain.

Le point essentiel de la controverse (mais il en existe bien d'autres) est l'idée des « bébés remèdes » : utiliser des embryons humains pour guérir certaines maladies. Cette idée s'inscrit dans un contexte plus large qui est celui de la recherche embryonnaire : peut-on tout faire sur des embryons et avec des embryons sous prétexte de faire avancer la connaissance scientifique qui, à son tour, pourrait sauver des vies et guérir des maladies aujourd'hui incurables ? Mais laissons la parole au cardinal archevêque de Paris :

« Nous percevons bien que, par le biais de décisions apparemment techniques, s'exprime un choix de civilisation. Vers quelle société voulons-nous progresser ? Malheureusement, si les modifications introduites dans le projet de loi par le Sénat étaient entérinées par l'Assemblée Nationale, une certaine conception de l'être humain serait très gravement compromise. En effet, la levée de l'interdiction habituelle des recherches provoquant la destruction des embryons humains ouvrirait largement le champ à une instrumentalisation de l'être humain, au moment même où la Commission européenne travaille à la protection des

embryons des animaux, ce qui constitue un sinistre paradoxe !

« De plus, la systématisation juridique du diagnostic prénatal nous conduirait inévitablement à un eugénisme d'Etat. Quel message adresserions-nous ainsi aux personnes handicapées que nous affirmons vouloir respecter et intégrer dans la société ? Quel signal donnerions-nous à leurs familles ? Leur dirons-nous que la solution idéale eut été que leurs enfants n'aient pas vu le jour ? Et pourquoi ne pas consacrer les sommes considérables que l'on engloutirait dans ce dépistage systématique pour financer la recherche, en particulier concernant la trisomie 21 ?

Le respect inconditionnel de l'être humain vaut mieux que des démissions peu réfléchies et peu courageuses qui font reculer notre civilisation en la poussant vers des choix extrêmes. »

Ainsi Mgr Vingt-Trois invite-t-il les chrétiens et les autres à mesurer exactement l'importance de cette législation nouvelle. Il ne fait guère de doute que la plupart des libéraux (mais pas tous) n'admettent pas que toutes les expériences scientifiques méritent d'être tentées, surtout quand il existe des procédés alternatifs qui peuvent aboutir à des résultats positifs. Faire de l'embryon, être humain en gestation, un objet de laboratoire, comme de vulgaires souris ou grenouilles, n'est guère compatible avec la dignité de la personne humaine. « Liberté des actes, dignité des personnes » : cette formule de Jean Paul II, rappelant que la liberté n'est pas un but en soi, mais un moyen d'accroître l'homme en dignité, avait été le thème de la 25ème Université d'Eté de la Nouvelle Economie.

LES VERTUEUX AFRICAINS INVITES AU CLUB DES MEILLEURS

A Deauville la France a invité le G8 à accueillir quelques Africains « vertueux »

Comme toujours, le G8 n'a pas beaucoup d'importance. La réunion régulière des huit pays les plus riches du monde (USA, Grande Bretagne, France, Allemagne, Japon, Italie, Canada, Russie) est un aimable échange de vues sans lendemain, ne serait-ce que parce que la Chine, l'Inde et le Brésil en sont absents, on ne les retrouve qu'au niveau du G 20. Mais précisément le G8 se veut être le comité de préparation du G20, et penser à des initiatives que le groupe des 8 pays présentera en front commun au mois de septembre 2011.

Pour cette session, l'ambition de Nicolas Sarkozy est d'orienter la mondialisation vers la mondialisation « sociale », dit-on. C'est un concept déjà difficile à cerner (tout comme la « justice sociale » au niveau national) et encore

plus dur à mettre en œuvre, car le marché mondial s'accommode mal de mécanismes redistributifs.

Pour forcer la main de ses amis, Nicolas Sarkozy leur a suggéré un exercice de redistribution mondiale, en faveur des « nouvelles démocraties ». Ainsi a-t-il invité les artisans de la révolution arabe ainsi que le Président Ouattara, et a-t-on prévu une aide de 40 milliards de dollars pour le « printemps arabe », qui doit concerner l'Egypte et la Tunisie. La France contribuera pour 1 milliard de dollars. Il est difficile de savoir ce qui sera fait de cet argent, compte tenu de l'instabilité politique des nouvelles démocraties, et surtout de l'usage qui en sera fait par les heureux bénéficiaires. Il est des vertus qui demandent à s'affirmer.

La rubrique « Portraits » propose des fiches pédagogiques sur les grands économistes afin d'améliorer le niveau de culture économique, notamment des plus jeunes, condamnés à la pensée unique par des manuels scolaires rédigés par des idéologues.

Retrouvez les portraits de Smith, Turgot, Malthus, Say, Ricardo, Saint Simon, Bastiat, Proudhon, Fourier, Marx, Mill, Walras, Menger, Marshall, Keynes, Schumpeter, Mises, Hayek, sur le site www.libres.org.

Le monétarisme de l'école de Chicago

« L'anti-Keynes » : ainsi a-t-on qualifié Milton Friedman, bien que Keynes ait été contesté dès les années 1930 par l'école autrichienne. Mais les coups portés par Friedman seront d'autant plus mortels qu'ils viennent du sérail de l'Université de Chicago, où la macro-économie keynésienne était plutôt à la mode dans les années 1940.

D'ailleurs Friedman, au moins dans un premier temps, garde le même cadre d'analyse que celui de la « Théorie Générale » : équilibre macro-économique, rôle moteur de la demande. Mais Friedman va relever deux erreurs graves dans la construction de Keynes : d'une part l'idée que la consommation augmente moins vite que le revenu, ce qui conduirait à la réduction des débouchés, donc de l'emploi, d'autre part l'effet positif d'une injection de monnaie sur le volume des affaires. Avec de nombreuses études statistiques à l'appui, Friedman démontre que l'expansion monétaire n'entraîne que l'inflation et, pire encore, le chômage. Dès lors, la politique à suivre est simple : assurer la stabilité monétaire jusqu'à ce que la monnaie soit « neutre », c'est-à-dire n'ait aucune influence sur le volume de la production. « Rien n'est moins important que la monnaie...quand elle est bien gérée ». Cette politique dite « monétarisme » triomphera à partir de la fin des années 1970 : l'inflation disparaîtra et le chômage diminuera sans cesse. Les élèves de Friedman (Chicago Boys) persuaderont les dirigeants de nombreux pays, notamment en Amérique Latine et dans la zone Pacifique, d'adopter la rigueur monétaire comme base d'une saine croissance économique.

Le néo-quantitativisme et la « règle d'or »

Mais qu'est-ce que « bien gérer » la monnaie ? Ici comme ailleurs l'offre doit s'ajuster à la demande. Or cette demande obéit à une loi simple : quand le revenu augmente, les gens « consomment » proportionnellement plus de monnaie. Explication : l'argent n'est pas plus tôt entré dans les poches des pauvres qu'il en ressort, tandis que les riches ont les moyens de différer certains achats dans le temps, de

sorte qu'ils gardent plus de liquidités par devers eux. Voilà qui amène à définir une règle d'or : la quantité de monnaie créée par le système bancaire doit croître à un taux régulier, légèrement supérieur au taux de croissance du revenu pour tenir compte de ce phénomène de « baisse de circulation de la vitesse de la monnaie ».

Dès lors le vrai problème devient politique. Les gouvernants se croient investis de la mission de soutenir la croissance alors que ce sont leurs dépenses et leurs déficits qui affaiblissent l'activité économique. Ayant besoin de plus d'argent, ils poussent la banque centrale à émettre plus de monnaie qu'il n'en faudrait normalement. Il faut donc protéger les banques en constitutionnalisant la règle d'or : interdiction d'émettre de la monnaie de façon « discrétionnaire », et obligation d'accroître la masse monétaire de façon automatique. Ce point opposera un temps Friedman à Hayek, qui pensait que la barrière constitutionnelle serait enfoncée à la première crise venue.



Milton Friedman

1912-2006

Le néo-libéralisme et la réduction de l'Etat

Friedman juge très sévèrement l'économie dirigée. Dans « Capitalisme et Liberté » il dénonce les menaces que l'Etat Providence fait peser sur les libertés, alors que le capitalisme respecte le libre choix personnel et les libertés publiques. Friedman va donc multiplier les propositions pour faire reculer l'Etat Providence, tout en prêtant attention à ceux qui sont dans le besoin. La liberté économique est source de progrès social. Par exemple, il recommande l'usage des « vouchers », bons destinés à donner aux familles pauvres les moyens d'envoyer leurs enfants dans les écoles de leur choix, ou d'habiter un logement décent. Son succès politique (avec Reagan) et médiatique (son émission hebdomadaire « la liberté du choix » sera vue par des dizaines de millions de téléspectateurs) s'explique par le caractère très concret de ses recommandations : Friedman est partisan de l'économie « positive », pour lui la bonne théorie est celle qui donne les meilleurs résultats.